

Maître Barbara BREUIL
Notaire
56 Rue Antoine Thermes
01250 CEYZERIAT

Les honoraires de négociation sont librement fixés depuis le 1^{er} mars 2016.

Les tarifs pratiqués par l'étude sont les suivants :

→ Honoraires de négociation en matière de vente immobilière :

- **Mandat de vente exclusif** - 4 % toutes taxes comprises
- **Mandat de vente non exclusif** - 5 % toutes taxes comprises

Minimum de 3000 Euros toutes taxes comprises